

Éditorial du mois de Mai

Chers amis,

Après de très belles confirmations et la Consécration à Jésus par le Cœur Immaculé de Marie de notre communauté de Saint Jean-Baptiste par notre Archevêque, le mois d'Avril s'est terminé avec un feu d'artifices de grâces.

Le moi de Mai ne sera pas en peine pour donner beaucoup de grâces à notre communauté également.

Le Samedi 13 Mai pour fêter le centenaire des apparitions de Notre Dame de Fatima, nous aurons une très belle journée de pèlerinage à Rocamadour. Également une très belle Messe sera célébrée à 11h00 à Saint Jean-Baptiste. Petite anecdote de Sœur Lucie pour défendre la mémoire de son Père toujours dans la soumission au devoir d'état : « Mon père est au Ciel par la Miséricorde de Dieu et cela m'est pénible, non seulement pour moi, mais surtout pour mes sœurs, qu'on dise ainsi ce qui n'est pas vrai (on accusait son père de s'être adonné aux vices et à l'alcool) ; et le fait de réagir me paraît même un devoir de charité et de justice. Mon père est mort victime d'une double pneumonie, en un court espace de vingt-quatre heures. Il me laissa à sa mort dans une grande amertume de ce qu'il était mort sans se confesser, bien qu'il ait demandé le confesseur, qui ne jugeant pas le cas tellement grave prit son temps pour venir et ainsi n'arriva pas à temps. Grâce à la bonté immense de la Mère du Ciel chérie, je sus ensuite qu'il avait sauvé son âme, du fait de son désir de se confesser et de l'acte de contrition que ma mère lui suggéra dès qu'elle vit qu'il allait mourir, mais son âme restait au purgatoire à expier ses fautes ; je cherchais par tous mes moyens à le libérer, et un jour, apprenant qu'une offrande m'avait été envoyée, je demandai à ma supérieure la faveur de la destiner à des messes pour son repos éternel. Cette autorisation me fut refusée. J'offris alors à Notre-Seigneur mon vœu de pauvreté qui me dépouillait de tout pour son amour, à la place des messes que je désirais offrir pour son repos éternel, et de nouveau par la Mère du Ciel chérie je sus que Dieu avait accepté et que son âme était déjà au Ciel. Comme est grande la bonté de Dieu. »

Le mois de Mai est consacré à Marie et il est bon d'être fidèle à la récitation du chapelet quotidien : « Le Rosaire est la plus belle des dévotions, la plus abondante en grâces et la plus agréable au Cœur de Marie. » disait le Bx Pie IX.

Le 25 Mai : Fête de l'Ascension. Grand Messe avec les Professions de Foi ou Communions Solennelles. C'est aussi pour nous l'occasion de renouveler

dans nos cœurs, en nous unissant à la prière et l'action de nos jeunes, les promesses de notre baptême. "France qu'as-tu fait de ton baptême" avait lancé le Saint Pape Jean-Paul II, mais nous pourrions aussi reprendre cette phrase pour nous et la méditer.

A cette occasion une grande grâce va venir habiter notre Chapelle :

Nous recevrons pour une semaine les reliques de Sainte Germaine de Pibrac. **Je souhaiterais donc que du 25 au 30** nous puissions ouvrir la chapelle de 14h00 à 19h00. Un doodle va être mis en ligne pour que vous puissiez vous inscrire pour assurer cette permanence. Vous pouvez aussi contacter la responsable pour vous inscrire (pour ceux qui n'ont pas internet) : Marie-Emmanuelle du Pin : 06 64 71 16 00.

C'est avec une grande joie et une reconnaissance envers le diocèse qui rend possible ce pèlerinage de notre Sainte que nous l'accueillerons. Parmi les miracles, deux seront ajoutés pour son procès de canonisation. Voici leur histoire : L'année de la béatification, le 15 novembre 1854, en l'église de Pibrac survient la guérison de Lucie Noël, venue de la paroisse de Revel; ne pouvant plus marcher, après deux ans de traitement d'un mal que les médecins ont jugé incurable, elle décide de recourir à l'intervention de la bienheureuse Germaine. Ce jour-là, péniblement appuyée sur ses deux béquilles, elle entre dans l'église de Pibrac. Au moment de la communion, elle est tentée d'aller seule à la Sainte Table, mais elle se ravise et n'ose pas se décider. Dès son retour à Revel, rejetant ses béquilles, elle se met à marcher sans douleurs. Le second miracle s'accomplit à Langres dans l'hôpital de la Charité : Françoise Huot est paralysée des bras et des jambes; les médecins ont conclu à un sérieux ramollissement de la moelle épinière avec des symptômes mortels rendant tout traitement inutile et même dangereux. Après une neuvaine de prières dédiées à la bienheureuse Germaine, elle constate le dernier jour que ses plaies se cicatrisent et que ses douleurs ont disparu; elle se lève de son siège... puis se met à genoux pour remercier Dieu.

Deux dates à retenir : le Week-end de Pentecôte avec le chapitre Saint Jean-Baptiste : chef de Chapitre : Jean-Baptiste Marchand : 0614353237. Il y aura cette année un chapitre des anges gardiens : Responsable : Armelle du Pin : 0695420177.

Le repas de la Chapelle Saint Jean-Baptiste le dimanche 2 Juillet chez les Tilloy à Balma : voir le site.

Que le Seigneur vous bénisse.

Chanoine Thibaut d' Aviau de Ternay